

Cette forte somme montre qu'un nombre assez considérable d'étudiants ont reçu de l'aide grâce à cette disposition sur les prêts. Voilà nettement dépassées, je crois, les 10,000 bourses—je dis bien «bourses»—promises au cours d'une campagne électorale par l'ancien premier ministre, M. Lester B. Pearson.

Pourtant, monsieur l'Orateur, ces prêts aux étudiants, à y bien regarder, ne sont qu'une demi-mesure. Nécessaires dans notre régime actuel, ils ne sont qu'une béquille. Les frais d'instruction secondaire sont actuellement défrayés jusqu'à concurrence de 80 p. 100 par le gouvernement, qu'il soit fédéral ou provincial.

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. MacEachen) a fait aujourd'hui une déclaration à la Chambre sur les efforts accomplis en vue d'accroître les possibilités d'emploi d'été pour les étudiants. Je crois que, puisque l'industrie, le public et nos institutions bénéficient tous de l'éducation, sans oublier les étudiants eux-mêmes, il me semble qu'il serait seulement logique de payer les autres 20 p. 100 des frais d'éducation. Nous arriverons peut-être alors au point où les étudiants qui ont besoin d'un emploi d'été pour financer leurs études ne feront pas en même temps concurrence aux chefs de famille qui sont souvent employés à temps partiel et qui perdent parfois leur emploi à cause des étudiants et ce, bien que le nombre des emplois augmente habituellement en été. Je crois qu'il faut examiner la question des frais de scolarité de ce point de vue. Je ne suis cependant pas convaincu que ce soit à la Chambre qu'il convienne de discuter de la question, vu la juridiction limitée du fédéral dans le domaine de l'éducation. Néanmoins, je crois qu'il était bon d'en parler.

Avant de terminer, je voudrais commenter le barème variable proposé dans la présente mesure. Ce barème ne se fonde pas sur le nombre de jeunes Canadiens entre 18 et 24 ans, mais plutôt sur le nombre d'étudiants entre 18 et 24 ans inscrits à l'heure actuelle à des cours postsecondaires. La formule se base sur la situation actuelle plutôt que sur la situation idéale. Elle méconnaît que 50 p. 100 des étudiants de 18 à 24 ans n'ont peut-être jamais atteint l'école secondaire. Il faudrait les encourager à compléter leur instruction dans des établissements d'enseignement supérieur. A mon avis, ces impersévérants scolaires représentent un gaspillage de talents et un usage inefficace des ressources humaines. Il faudrait tirer parti de cet actif pour favoriser l'expansion du pays.

Je signalerais en outre à la Chambre que l'une des difficultés qui se pose à propos de l'enseignement secondaire, c'est qu'il n'est pas rendu accessible aux étudiants doués qui le méritent, mais seulement à ceux dont les parents sont à l'aise et à ceux qui habitent raisonnablement près d'une université. A mon avis, nous devrions en venir un jour où les étudiants fréquenteraient l'université à cause de leurs aptitudes, et non pas à cause des moyens financiers de leurs parents. Au besoin, les étudiants devraient recevoir une indemnité de déplacement. A l'heure actuelle, nos étudiants constituent une proportion relativement faible et à l'aise de la population. Nous devons faire encore davantage pour nous assurer que l'enseignement universitaire est uniformément et équitablement accessible à toute la population. L'intelligence n'est pas le monopole d'une seule classe économique.

• (4.30 p.m.)

C'est ce que j'ai tenu à souligner dans mes observations cet après-midi. A mon avis, la mesure aide peut-être bien des étudiants. Un nombre grandissant d'étudiants voudra en profiter. Non seulement voudront-ils le faire, mais ils y seront forcés, car ils n'auront pas le choix: on n'a prévu aucune autre mesure satisfaisante, qui puisse répondre aux besoins des jeunes Canadiens qui veulent poursuivre leurs études.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je cède le pas à John.

M. l'Orateur suppléant: J'ai eu du mal à voir qui s'est levé le premier. Le député de Gander-Twillingate veut-il prendre la parole?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je suis très heureux de céder la place à mon honorable ami.

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, je ne sais trop comment interpréter cette observation, mais je vais prendre une chance et l'accepter de bonne grâce. Je ne prendrai que quelques minutes.

J'aime bien voir comment le gouvernement continue de s'occuper d'éducation, même si pour le faire il passe par la petite porte. Avant d'aborder le sujet, je signale que ce sont mes opinions que j'exprimerai. Peut-être ai-je été élu au niveau fédéral, entre autres choses, parce que j'ai dit être d'avis que le gouvernement du Canada devrait assumer beaucoup plus de responsabilités dans le